



« Le patrimoine c'est autre chose que le bien lui-même »

Passerelle

Le journal de l'A.S.M.V.P.

N°2 - Janvier 99

Directeur de la Publication
B. Weber

Ont collaboré à ce numéro :
Georges Coulliais,
Jean-Claude Deforge,
Léone Denneville,
Michèle Duval,
Jean-Pierre Julien,
Chantal Le Blanc,
Bernadette Weber.

Photographies :
Léone Denneville, tous
droits réservés.

Edité par l'Association
pour la Sauvegarde et la
Mise en Valeur du
Patrimoine d'intérêt
communal de
Jouy-en-Josas
33, rue de la Libération
78350 Jouy-en-Josas
Tél. : 01 39 56 35 05

Tirage : 3000 exemplaires

Comité de Direction :
Président :
B. Weber

Vice-président :
Jean-Pierre Julien

Secrétaire :
Chantal Le Blanc

Trésorier :
Georges Coulliais

Impression :
Imprimerie
du Vieux Moulin
19 rue Péteineau
78350 Jouy-en-Josas
Tél. 01 39 56 35 73

Je suis en colère

par Jean-Pierre Julien

Comme un venin qui coule dans les veines, les automobiles envahissent la vallée, la paralysant chaque jour un peu plus.

Les nombreux projets autoroutiers prévoyant jusqu'à onze points de traversée vont, s'ils se réalisent, amener la disparition de nos verts paysages où la couche de pollution sera aussi présente que sur Paris.

Est-ce cela que nous voulons ?

La mascarade du classement de la vallée toujours « en instance » est de plus en plus évidente. Les diverses enquêtes « d'utilité publique » ne sont que de la poudre aux yeux, agrémentée de magnifiques perspectives et vues axonométriques en couleurs tendant à nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Le plateau de Saclay urbanisé, la vallée défigurée et condamnée, laissent totalement indifférents les pouvoirs publics, nous ne saurions l'accepter !

Nous avons la chance d'être, à 15 minutes de Paris, dans une région encore verte où la nature reste omniprésente ; alors arrêtons le massacre, je suis certain que ma colère est la vôtre.

Avec « **Jouy environnement et patrimoine** » nous résisterons et nous utiliserons tous les moyens possibles, dans le cadre de la légalité, afin de conserver ce poumon vert indispensable à la région parisienne.



Petit-Jouy - La Bièvre interdite



Editorial

par Bernadette Weber,
Président de l'A.S.M.V.P.

En 1999, l'A.S.M.V.P. entre dans sa 10^e année. Au fil du temps, nous nous sommes aperçus que le sigle est souvent mal compris, trop long. A l'occasion de cet anniversaire nous nous proposons de faire évoluer le nom de l'association. Notre recherche nous a fait remonter à sa création.

La lutte contre le projet de construction dans le domaine Pasteur, atteinte au patrimoine de Jouy, a été en 1989 la bataille qui a fait éclore l'A.S.M.V.P. Son objectif est depuis ce jour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Patrimoine de Jouy-en-Josas et nos actions sont toujours menées dans ce sens. Mais face

aux différents projets d'aménagements immobiliers et routiers aux environs immédiats de Jouy-en-Josas, notre lutte s'est étendue à l'environnement. Notre ambition est de nous opposer à toute tentative de modification qui nuirait ou entraînerait un dommage irréparable à notre cadre de vie. Celui-ci est agressé et de plus en plus menacé par les projets d'urbanisation du plateau de Saclay, de bouclage de la A86, de déviation de la RD 938.

Notre vocation est de défendre l'environnement et le Patrimoine de Jouy, nous vous proposons tout simplement : **Jouy, Environnement et Patrimoine.**

Toute l'équipe de l'A.S.M.V.P. vous présente ses meilleurs vœux pour 1999 et vous souhaite une bonne lecture de "Passerelle".

Ces petits chemins... qui sentent la noisette

Par Michèle Duval

En parcourant notre village, pour nos activités ou la promenade, nous nous rendons compte que les noms attribués au fil des ans, aux rues et voies de passage sont, d'une part, ceux que nous retrouvons dans toutes les autres communes de France, les « historiques » et les « littéraires », d'autre part, ceux qui rappellent le passé de Jouy, parce que des hommes et une seule femme : Juliette Drouet, ont laissé des traces.

Nous n'échappons pas aux Hoche, Jean Jaurès, Jean Moulin ou De Gaulle, Anatole France ou Lamartine comme partout ailleurs, mais c'est parce qu'ils ont vécu chez nous que nous avons des rues Oberkampf, Calmette ou Léon Blum...

Il y a bien sûr tout le vocabulaire qui se rapporte à l'implantation de la manufacture des Toiles de Jouy, spécialement au Clos des Pépinières, aux noms évocateurs de « *rue des Picoteuses, des Coloristes ou des Imprimeurs au Bloc* »

.../...

La déviation de Buc (RD 938)

Par Jean-Claude Deforge

CES PROJETS QUI SOULEVENT LA POLEMIQUE

« Borotra n'aura jamais la paix sur le projet de déviation de la RD 938 ; nous irons jusqu'au bout » affirment aujourd'hui quatre associations directement concernées par le tracé, l'ACRO (Association contre la Rodee des Loges-en-Josas), l'ASMVP (Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Patrimoine d'intérêt communal de Jouy-en-Josas), les AVB (Les Amis de la Vallée de la Bièvre) et « Un Cap pour Jouy ». Elles ont décidé d'unir leurs actions pour préparer s'il le faut une épreuve de force. Elles engageront dans les jours qui viennent une nouvelle procédure auprès du tribunal administratif pour faire casser la DUP prise par le Préfet en 1988 si celui-ci ne l'abroge pas lui-même avant le 16 novembre 1998, comme elles le lui ont demandé (*Le Parisien* du 9/11/98)

ENSEMBLE, LES ASSOCIATIONS MAINTIENNENT LA PRESSION

« L'union fait la force » et les associations de défense de l'environnement comptent bien, en associant leurs énergies, contrer le projet de déviation de la RD 938 dont le projet de DUP date d'octobre 1988. L'ACRO, les AVB, l'ASMVP et « Un Cap pour Jouy » sont unanimes, la déviation de la



La Bièvre au Petit-Jouy - déc. 98

RD 938 serait un « désastre pour l'un des plus beaux sites de la Vallée de la Bièvre, un coin de promenade où des centaines de personnes se rendent chaque week-end ». Notre première action a consisté à informer la population des conséquences dramatiques d'un tel projet, tant sur le plan local que sur le plan régional explique Bernard Leuba, président de l'ACRO :

Aujourd'hui nous voulons obtenir l'abandon de cette déviation qui, de plus, va à l'encontre du classement de la vallée de la Bièvre actuellement en cours. (*Nouvelles de Versailles* du 25/11/98)

En clair, **toutes les associations de défense**, dont l'ASMVP fait partie, **rejetent le projet** de la déviation de Buc (RD 938) dans l'état actuel du projet et malgré les réserves expresses et les

recommandations du commissaire Enquêteur qui sont :

les réserves :

- réalisation de la déviation de manière conjointe avec les autres projets d'aménagement (élargissement de la RN 286 à 2 x 3 voies - mise en service de la RD 91 à 2 x 2 voies),
- réexamen de l'aménagement et du financement de la longueur couverte de la déviation,
- acceptation par les autorités locales, les élus et le public, des bassins de retenue en fond de vallée (enquête d'utilité publique DUP en cours).

les recommandations :

- examen d'une solution alternative à l'insertion directe dans la déviation du trafic venant du VC1 par raccordement au rond-point du VC2,
- examen d'une continuité de circulation dans les sens sud/nord sur la RD 446 par l'extérieur du rond-point du Petit Jouy.
- création, dans la vallée, au moins d'un passage « animaux » pouvant être aussi utilisé par les piétons et cyclistes,
- mise en place de limitations raisonnables pour les poids lourds empruntant la déviation,
- participation d'architectes à sensibilité « historique et paysagère » dans le traitement esthétique des ouvrages d'art et des murs de soutènement.

Le classement de la Vallée de la Bièvre est actuellement difficile, en raison des 11 projets de traversée de la vallée. D'où la nécessité de renforcer nos actions

et de nous mobiliser avec un objectif unique : rejeter le projet actuel et proposer d'autres solutions (connexions par le Haut-Buc sur la RD 91 et ensuite par la A86, par exemple).

- un autre problème d'environnement pourrait se poser si le projet actuel est mis en application : **que fera-t-on des 150 000 m³ de déblais de la trouée à travers le coteau des Loges ?** Certains responsables du projet souhaitent répartir tous les déblais à travers la vallée en formant un nouveau vallonnement. Inadmissible pour un site qui doit être classé !

- Le Conseil Régional, sous la pression des « Verts », inverse sa politique de financement routier au profit des transports en commun et a refusé de voter les crédits (Le Conseil Régional devait financer ce projet à concurrence de 50 %). Seul le Conseil Général des Yvelines reste sur ses positions. L'ACRO, par la voix de son président, annonce qu'elle mènera les actions suivantes :

- action juridique avec recours au conseil d'Etat,
- action auprès du Conseil Général,
- mobilisation des habitants des Loges-en-Josas, du plateau du Haut-Buc et de Jouy-en-Josas,
- d'autres projets moins onéreux et plus pragmatiques.

L'ASMVP mènera ces actions conjointement avec les autres associations de défense dans la mesure de ses moyens.

Ces petits chemins... (suite)



Mais je voudrais terminer par des endroits charmants, que certains Jovaciens ignorent sans doute, où la promenade est

découverte et dont chaque nom, à lui seul, évoque la poésie et l'origine champêtre de notre joli village, loin des problèmes de la A86...

L'abrupt « *chemin des Mabilleries* »

vous mènera à la « *sente de la Garenne Semée* » et vous gravirez la « *sente des Escaliers* » au milieu des jardins.

Les chemins de la « *Butte à Guétin* », de la « *Butte à Doineau* », de la « *sente du coteau* » de la « *Butte au Beurre* » vous dépayseront en vous transportant jusqu'aux Metz avec un magnifique panorama à chaque saison.

Il y a enfin la « *sente aux Vaches* » ... ! Cela aussi est notre patrimoine.



Plateau de Saclay : quelques avancées

Par Chantal Le Blanc

Le Schéma Directeur d'Urbanisation du plateau est revu à la baisse :

– les surfaces prévues pour l'urbanisation dans le schéma précédent sont réduites de 250 hectares laissés à l'agriculture, – le développement urbain ne se fera qu'à partir des villes ; on évitera les implantations isolées, qui créent un effet de « mitage » du paysage. Toutefois les améliorations apportées nous paraissent toujours insuffisantes et les surfaces agricoles sacrifiées à l'urbanisation, trop étendues... De toute façon la réalisation de ce schéma directeur demandera de longues années... Nous aurons encore la possibilité de réagir. Il faut rester très vigilants.

Les associations de Défense de l'Environnement du Plateau

(Yvelines et Essonne réunies) ont décidé de créer une structure unique pour dialoguer avec le District et coordonner les propositions venant des diverses communes du Plateau. C'est l'U.A.S.P.S. (Union des Associations pour la Sauvegarde du Plateau de Saclay). L'A.S.M.V.P. s'est bien sûr ralliée à cette Union d'Associations et suit plus particulièrement certains dossiers, en liaison avec le district et les divers syndicats intercommunaux. Trois centres d'intérêts principaux font actuellement l'objet d'études approfondies : les transports en commun, les circulations dites « douces » (piétons, cyclistes), l'assainissement des rigoles.

Transport en commun

Un programme d'actions a été élaboré par le D.I.P.S. (district du Plateau de Saclay). Il comprendrait la mise en place rapide d'un comité local des transports réunissant à la fois des représentants « officiels » et des représentants d'Associations d'usagers. Ce comité souhaiterait également discuter avec une structure représentative de

l'ensemble des transporteurs privés... Ce n'est pas pour demain. Des lignes nouvelles seraient créées, en particulier une liaison : Plateau de Saclay - HEC - gare de Jouy ; la liaison Le Guichet - Plateau du Moulon - HEC qui serait conventionnée (réalisation prévue : horizon 1999-2000).

Circulations douces

Il s'agit de favoriser la circulation des piétons et des cyclistes en améliorant le réseau actuel et de créer pour la promenade ou la randonnée des itinéraires balisés intéressants à découvrir. En fait si on avait conservé en bon état le réseau de chemins et de voies diverses qui y avait été construit au fil des ans, le travail serait minime. Mais ce n'est pas le cas. Par exemple les grands travaux d'infrastructure routière ou autoroutière se sont peu souciés des sentiers qu'ils ont coupés sans hésitation ; des agriculteurs peu scrupuleux – productivité oblige – ont labouré sans complexe une bonne partie des anciens chemins ; et les municipalités, sollicitées par d'autres priorités, les ont souvent mal – voire pas du tout – entretenus.

Le district se préoccupe donc actuellement de ce problème ainsi que l'U.A.S.P.S. Jusqu'à présent, les propositions du district paraissent très éloignées des positions des Associations. Par exemple un projet de chemin « TOUR DU PLATEAU » a été étudié par le District. En réalité il n'apporte rien de neuf ; le trajet proposé n'emprunte que des chemins communaux, tout à fait praticables, et dont l'entretien est normalement assuré par les services techniques des communes.

L'U.A.S.P.S. veut aller beaucoup plus loin et réclame :

- le maintien de **tous** les chemins ruraux et vicinaux (certains chemins, importants pour un maillage correct, ont déjà disparu de l'inventaire présent),
- la réalisation d'un maillage cohérent assurant la liaison entre les 14 communes du

district et notamment avec les Centres Universitaires, les Ecoles et les gares,

– l'aménagement de la sécurité des marcheurs et des cyclistes aux points de traversée des routes.

Par ailleurs, elle demande de ne pas se polariser uniquement sur la circulation de « loisirs »... la circulation utilitaire (se rendre à son lieu de travail, ...) doit aussi être prise en compte.

D'autre part, la « loi sur l'air » imposant dans son article 20 de « mettre au point des itinéraires cyclables... », il faut profiter de tous les aménagements – en particulier les nouveaux aménagements routiers – pour compléter le réseau (chemins et pistes cyclables), et ainsi améliorer le maillage évoqué plus haut.

L'U.A.S.P.S. effectue actuellement le recensement de **tous** les chemins et pistes cyclables du plateau et une appréciation sur l'état actuel de leur entretien. L'A.S.M.V.P. pour sa part est chargée du quart Nord/Ouest du plateau. Ce recensement effectué, l'U.A.S.P.S. établira une proposition à discuter avec le District.

Assainissement des rigoles

Un premier projet de remise en état des rigoles qui

recupéreraient les eaux de drainage du plateau pour alimenter le Château de Versailles, en empruntant en particulier l'aqueduc de Buc, a été établi. Pour la seule rigole de Favreuse (Est du plateau) son coût est très important : plus de 40 MF, essentiellement à la charge des communes intéressées... Les municipalités ne sont pas du tout enthousiastes. Aucune décision n'a encore été prise... Affaire à suivre...

Et les grands projets d'implantations scientifiques ou industrielles ?

Pour le moment la situation n'évolue guère. Aucune décision n'a encore été prise sur le projet « SOLEIL » (accélérateur de particules pour la recherche), et les chances de Saclay paraissent assez faibles, vu la concurrence nationale, voire internationale et les hésitations politiques. Des études complémentaires néanmoins sont en cours... L'implantation de « MOTOROLA » en est toujours au stade de projet. Rien n'est décidé pour le moment...

Pour 1999 nous travaillerons en parfaite collaboration avec l'U.A.S.P.S. et vous informerons du suivi des dossiers.

Elargissement de la RN 286

par Georges Coulliais

Le 2 novembre 1998 avait lieu à la préfecture des Yvelines, une réunion du Comité de suivi des engagements de l'Etat, pour l'élargissement de la RN 286, du Pont-Colbert à l'Epi d'Or à Saint-Cyr, travaux qui devraient débiter d'ici quelques mois (arrêté 164.98 DUEL).

L'A.S.M.V.P. fait partie de ce comité de suivi qui a pour but de veiller au respect des engagements de l'Etat et qui doit suivre la mise en œuvre jusqu'à la mise en service de la RN 286 élargie à 2 x 3 voies.

La première réunion a porté sur :
– la présentation du dossier des engagements de l'Etat,
– la présentation du concours paysager,
– le point d'avancement des études.

Les points sur lesquels **nous porterons** plus particulièrement **notre attention** seront **dans les engagements de portée générale et locale** :

- la qualité de vie,
- le bruit et les protections contre celui-ci (quartier du Pont-Colbert),
- le franchissement dans les bois des Gonards,
- le maintien et l'amélioration de la piste cyclable.

Sorties « découvertes »

à travers un thème « Patrimoine / Environnement »

par Georges Coulliais

Après le Plateau de Saclay et ses rigoles, sujet traité au cours d'une sortie effectuée pendant l'été 1997, nous nous sommes retrouvés le 17 mai 1998 pour une promenade – découverte des sources de la Bièvre, du village de Bouviers, de l'étang Renard et du parcours Castor, ouvert depuis quelques années par l'Office National des Forêts.

Ce site assez remarquable reste protégé du milieu urbain très proche. Son classement, en cours, ainsi que celui de la vallée, nous rassurera définitivement. Le pique-nique qui a clos cette promenade a été comme d'habitude un agréable moment de convivialité.

POUR 1999 RETENEZ 2 DATES :

Dimanche 21 Mars : Paris sur Bièvre

Promenade à travers le XIII^e arrondissement, lieu de passage de la Bièvre aujourd'hui disparu.

Nous aurons pour nous guider dans cette visite une personne détachée par le Conseil d'Arrondissement.

Il nous a semblé bon de rattacher le cours amont de la rivière que nous parcourons régulièrement, à celui aval qui fait l'objet actuellement d'une attention particulière en vue de sa réhabilitation.

Dimanche 13 juin : nous partirons à la découverte d'une des réserves naturelles du bassin Parisien.

Les lacs, marais et tourbières de Saint-Quentin en Yvelines, paradoxe en milieu péri-urbain, cette réserve a été créée par décret ministériel du 14 mars 1986. Elle est gérée par le syndicat mixte de la base de loisirs de Saint-Quentin en Yvelines qui mettra un guide à notre disposition (participation aux frais : 35 F)

Enquête : Petit patrimoine

par Chantal Le Blanc

Vous connaissez le « Grand Patrimoine » de Jouy-en-Josas : les souvenirs d'Oberkampf, de Victor Hugo, du Docteur Calmette...

Mais peut-être existe-t-il près de chez vous des souvenirs du passé qui mériteraient d'être mieux mis en valeur ? des bornes « fleur de lys »... un vieux lavoir...

Faites-le nous savoir. Nous entreprenons une enquête sur le « Petit Patrimoine » de Jouy-en-Josas

L'A.S.M.V.P. vous remercie d'avance

BULLETIN D'ADHÉSION

à retourner à : A.S.M.V.P. 33, rue de la Libération 78350 Jouy-en-Josas

Nom, Prénom _____

Profession _____ Tél. _____

Adresse _____

adhère à l'A.S.M.V.P. en tant que membre * : _____

et verse la cotisation annuelle de _____ pour l'année 1999
(chèque à l'ordre de A.S.M.V.P.)

Signature

* Membre actif .. 75 F
Couple 130 F
Famille 180 F

Membre bienfaiteur 180 F
Couple bienfaiteur 230 F
Famille bienfaitrice 280 F



Les rendez-vous de l'année 1999

MARS

• NETTOYAGE DE PRINTEMPS
Sensibilisation au respect de l'environnement.

Départ à 9 h 30 parking Oberkampf
SAMEDI 20 MARS
(à confirmer)

• PARIS SUR BIEVRE
Promenade à travers les quartiers du XIII^e
Départ à 9 h place de la gare
DIMANCHE 21 MARS

JUIN

• RESERVE NATURELLE DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES
Sortie découverte, marche facile accessible à tous, suivie d'un pique-nique
Départ à 9 h 30 place de la gare
DIMANCHE 13 JUIN

Toutes ces manifestations sont ouvertes aux Jovaciens et à leurs amis

Pour toute information, contacter
Georges Coulliais au 01.39.56.41.05

Nos disparus

Angèle MOYE
Max FOUCHER
Mark JENNINGS

membres de notre association nous ont quittés en 1998.
Nous assurons leur famille de notre profonde sympathie